

enfant. Ce serait un moyen d'alléger le fardeau des contribuables qui ont du mal à faire face à leurs obligations. Ou, mieux encore, si vous voulez vraiment être justes, accordez des dégrèvements, cela est bien plus équitable qu'une exemption. Si l'on majore l'exemption de \$400 c'est autant de gagné pour tout le monde. Celui qui gagne \$3,600 par an bénéficiera de \$400 pour lui-même et de 400 autres dollars au nom de sa femme. Mais ce n'est pas de lui que je m'inquiète. Ceux qui gagnent \$50,000, et ils ne sont pas légion, reçoivent le même traitement que ceux qui gagnent \$25,000 ou \$35,000. Par contre, si l'on accorde à chacun un dégrèvement équivalent, le même pour tout le monde, il aura beaucoup plus de valeur dans le cas des petits salariés. Il vaudra beaucoup plus pour eux que pour les gros salariés. Le problème est complexe. Pourtant, il me semble que si l'on veut un régime fiscal équitable, un dégrèvement vaut mieux que des exemptions accrues.

Nous n'avons rien contre le principe d'une allocation pour les parents qui travaillent; cependant cela provoquera quelques remous supplémentaires. Mais pourquoi l'appliquer aux seuls parents d'enfants de moins de 14 ans? Pourquoi pas aux célibataires qui travaillent et qui ont à leur charge une personne âgée? Combien y a-t-il de femmes dans cette ville même qui ont sur les bras un père ou une mère âgés, et doivent engager une infirmière ou une garde pour un malade grabataire? Pour ces femmes, pas d'allègement possible. Le Livre blanc n'est pas juste envers les travailleurs qui doivent payer pour pouvoir aller travailler, lorsqu'ils ont des personnes à charge. C'est pourquoi je dis qu'il comporte une lacune sur ce point.

Je ne m'oppose pas trop vivement à ce qu'on impose les gains en capital pour certaines catégories limitées, mais pourquoi diable s'attaquer aux maisons familiales? Pourquoi faire des gens des comptables perpétuels? Pourquoi les placer dans une situation où ils devront évaluer les peintures ou les œuvres d'art qu'ils pourraient avoir? Pourquoi devraient-ils obtenir un reçu et le conserver pour chaque achat? Naturellement, cette mesure découragera aussi celui qui est fier de sa propriété et qui verrait normalement à son entretien, pas nécessairement par des améliorations onéreuses, mais en l'empêchant de se détériorer. Sa propriété deviendra plus coûteuse et il sera dûrement frappé. Quelle est cette allocation annuelle de \$1,000 pour l'occupation? Quelle stupidité!

• (9.10 p.m.)

Qu'est-ce que c'est que ce dégrèvement d'entretien de \$150, une sorte d'allocation? Pourquoi s'en prendre à la maison de famille pour les gains de capitaux? Les seuls qui y gagneront seront les évaluateurs à qui il faudra s'adresser pour faire faire l'évaluation officielle de votre maison en prévision du fameux Jour J. Autrement, vous vous ferez attraper. Que dire des gains de capitaux vu l'échelle actuelle des droits de succession? Moi, je dis, n'épargnez rien maintenant, ne faites pas d'investissement, car on vous enlèvera tout cet argent. Sûrement, quand le ministre parle de cette évaluation quinquennale des sociétés dont les Canadiens sont actionnaires en grand nombre, il se rend compte que ceux-ci se défairent de leurs actions. Qui servira d'arbitre lorsqu'il s'agira de déterminer quelles sont les sociétés à grande participation canadienne? La bourse s'en chargera-t-elle? Une société dont les actions sont largement réparties dans le public doit pouvoir répondre aux exigences de la bourse pour s'y faire inscrire. Les gens devront donc se défaire d'une partie de leurs actions; autrement ils risqueront de perdre le contrôle de la compagnie. Il y a là encore de quoi décourager les Canadiens.

Je propose au ministre une façon de procéder qui a déjà cours dans certains pays, c'est-à-dire que l'impôt sur les gains de capitaux ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de transactions de placement dans les actions d'une industrie qui exploite nos ressources naturelles. Qu'il en fasse l'expérience pour voir ce que cela donne. Je fais cette suggestion au ministre ce soir, car je veux être constructif. Cela se fait en Australie, je crois, où les gens investissent dans les sociétés qui s'occupent de développer leurs propres ressources. Ils participent ainsi à l'épanouissement de leurs propres industries. Mon temps est limité, par conséquent...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il nous en reste encore.

L'hon. M. Lambert: L'ordre initial prévoyait 20 minutes pour la présente motion. Je parlerai donc pendant 20 minutes pour ensuite donner aux autres députés, surtout ceux de l'autre côté de la Chambre, le temps de prendre la parole. J'aimerais entendre les membres du comité des finances parler sérieusement de certains problèmes. Ils ont sûrement reçu le même genre de lettres que moi. Qu'il nous expose ces vues maintenant. Le ministre a abordé la question du Livre